

## UNE POLITIQUE FONCIÈRE POUR PRÉSERVER L'EAU POTABLE



### Domaine(s) d'action :

- Stratégie foncière
- Changement de pratiques agricoles

### Type(s) d'action :

- Animation territoriale
- Accompagnement des agriculteurs

### Département(s) :

- Charente-Maritime (17)

### Bassin(s) hydrographique(s) :

- Adour-Garonne

Mots clés : foncier – agriculture biologique – remise en herbe

### POURQUOI S'ENGAGER ?

Le sujet de la stratégie foncière a été abordé dès l'élaboration du programme d'action Re-Sources 2019-2023, Eau 17 étant déjà impliqué sur le volet foncier. En effet, après avoir identifié des pratiques à risques à l'amont immédiat du captage de « Toutvent » (parcelles labourées ou servant de pacage pour des chevaux de particuliers, voire de dépôts de détritux), le syndicat avait acquis 6 ha autour du captage entre 2012 et 2015 pour une remise en prairie et location aux agriculteurs de la commune.

Pour les partenaires du contrat, la politique de protection du captage était déjà connue et la stratégie foncière était déjà portée au niveau politique et technique localement. Ce sujet a ainsi été mis à l'ordre du jour lors de la concertation du contrat Re-Sources en 2018.

Pour les élus, mener une politique foncière constitue un levier permettant de gérer et maîtriser l'usage des sols. En complément des actions de sensibilisation et d'appui au changement de pratiques, ces mesures apportent des solutions durables.

### LES OBJECTIFS

- Augmenter les surfaces en agriculture biologique et en herbe sur les parcelles localisées en zone sensible (100 ha)
- Maîtriser l'usage des surfaces stratégiques pour la qualité de l'eau
- Assurer une gestion durable de ces parcelles par Eau 17

Date de début de l'action : 2018

Date de fin : 2024

### LE PORTEUR DE PROJET

Eau 17

Anime des programmes Re-Sources depuis 2004  
2 programmes Re-Sources (Arnoult-Lucérat et Landrais)  
sur 5 captages prioritaires

### LE TERRITOIRE D'ACTION

#### AAC de Landrais :

Surface totale de l'AAC : 900 ha  
SAU de l'AAC : 750 ha  
36 exploitations

**Contexte agricole :** 65% céréales, 19% oléagineux, 8% protéagineux, 8% prairies (2009-2016)

#### Qualité de l'eau :

Nitrates : 60 mg/L en moyenne de 2000 à 2020 (seuil de potabilité = 50 mg/L)  
Pesticides : très peu de détections

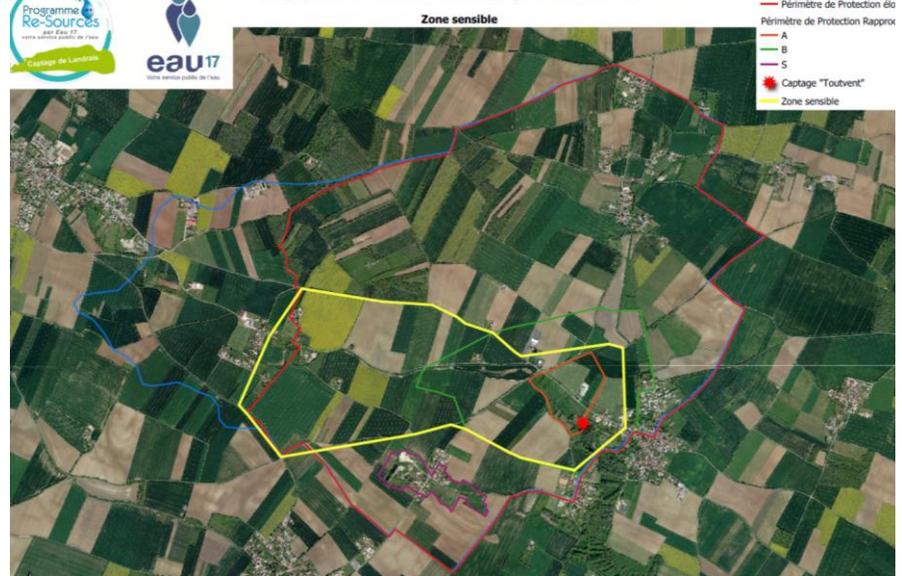
Code(s) SANDRE : FRFG064

Code BSS de l'ouvrage : 06583X0017/F

Fiche réalisée en 2024



Cartographie de l'Aire d'Alimentation de Captage "Toutvent" à LANDRAIS



Cartographie de la zone d'acquisitions prioritaires autour du captage de Landrais

## 2e projet

### Historique :

Avant l'élaboration du contrat Re-Sources, il existait déjà des actions foncières sur le PPR (Périmètre de Protection Rapproché) du captage depuis 2010 sur le territoire de Landrais. Cette AAC a été intégrée à Re-Sources en 2016 et le contrat a été signé avec l'ensemble des partenaires en 2019. A partir de 2019, la zone d'action a été élargie, intégrant en plus du PPR l'axe de drainage principal de l'AAC.

Les actions foncières passées et l'élaboration du contrat 2019-2023 ont permis à Eau 17 de développer une relation de travail avec la SAFER sur ce sujet. Cela a aussi permis de mieux porter le sujet de l'eau au sein des comités techniques SAFER.

### Le rôle de la concertation au sein du contrat Re-Sources :

Les acquisitions foncières d'Eau17 ont été des éléments moteurs dans la création d'une commission foncière sur le contrat 2019-2023 lors de son élaboration. Cette dernière se réunit au minimum une fois par an et rassemble l'ensemble des acteurs du territoire. Elle a pour objectif de définir et suivre la stratégie foncière, ainsi que d'informer les agriculteurs du territoire des opérations foncières en cours.

En 2018, la SAFER alerte les partenaires du contrat de l'existence d'une opportunité foncière : plusieurs parcelles à proximité de l'AAC étaient disponibles. Eau 17 prend la décision d'une mise en réserve par la SAFER pour réaliser des échanges avec des parcelles sur la zone sensible de l'AAC et ainsi maîtriser l'usage de ces surfaces stratégiques.

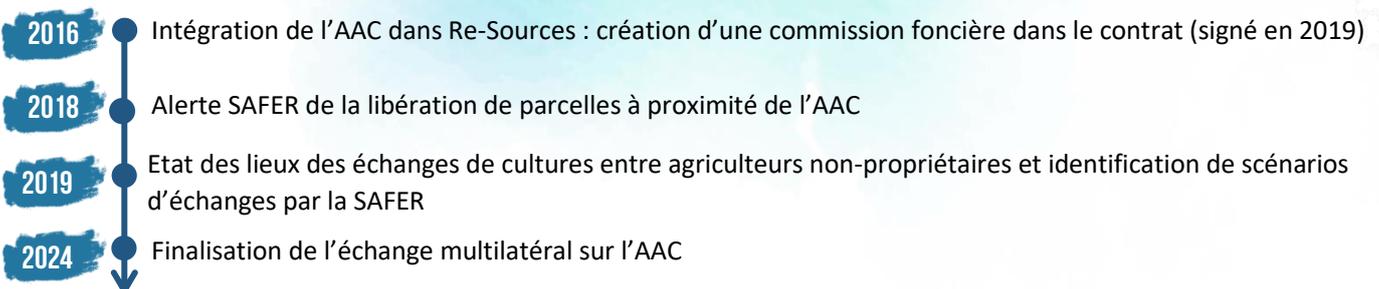
### Des échanges réguliers et soutenus pour une action foncière vraiment concertée :

Cette opportunité a déclenché de nombreuses rencontres entre propriétaires, agriculteurs, élus, SAFER et partenaires du contrat. L'option d'un remembrement a aussi été étudiée avant d'être abandonnée par les communes ne souhaitant pas se lancer dans ce projet demandant des ressources humaines et financières à long terme. Eau 17 a donc fait le choix d'initier une politique d'échanges entre propriétaires et agriculteurs sur la zone sensible. Cependant les échanges de cultures entre agriculteurs non-propriétaires sur le secteur sont fréquents, ce qui complexifie fortement la démarche. En 2019, la SAFER a donc lancé une étude pour faire l'état des lieux de ces échanges de cultures et identifier des scénarios d'échanges.

Suite à cette étude, des rencontres avec la SAFER des agriculteurs et les propriétaires de la zone sensible ont permis d'aboutir à l'élaboration de l'échange multilatéral sur l'AAC. Ce dernier implique :

- Des travaux techniques : signature des promesses d'échanges, re-bornages, documents d'arpentage, notaire...
- L'attribution des parcelles par la SAFER sur la base de critères nationaux SAFER et de critères enjeu eau
- La gestion des fermages (de la maîtrise d'usage de la parcelle) via des baux ruraux environnementaux (conditionnant des cultures en agriculture biologique ou des prairies).

En 2024, l'échange multilatéral est en cours de finalisation, la complexité de l'opération entraînant des délais importants de rédaction des actes notariés. Cette opération est chronophage et demande un suivi conséquent d'Eau 17.



## L'ACCOMPAGNEMENT PAR RE-SOURCES

L'élaboration du contrat Re-Sources par Eau 17 a permis de mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour trouver des solutions qui conviennent à tous sur le sujet du foncier. Par ailleurs cette démarche a renforcé le rôle de la collectivité dans le cadre de la protection du captage car Eau 17 était un acteur méconnu auparavant. Le foncier a ainsi été une porte d'entrée auprès des agriculteurs pour travailler sur les autres sujets du contrat.

## LES PARTENAIRES

- Partenaires techniques : SAFER, Eau 17, agriculteurs, propriétaires
- Partenaires financiers : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département Charente-Maritime

## LES RÉSULTATS

- **Maîtrise foncière par Eau 17** de 68 ha sur les 750 ha de SAU, pour un budget d'environ 90 000€ hors bornage
- 6 attributions dont une installation en agriculture biologique et consolidations d'exploitations élevage et bio
- Augmentation des **surfaces en bio** (+2,3 % en 2017 et +8,6% en 2020). En 2023, 85 ha sont bio soit 12 % de la SAU.
- Echange multilatéral : **14 co-échangistes** pour un budget de 100 000 € (bornage, coût terrain, rémunération SAFER, stockage, acte).
- Concertation réussie avec la **création d'espaces de dialogues** entre l'ensemble des acteurs impliqués dans le foncier sur le territoire

## LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Diffusion de l'**information transparente et régulière** sur le territoire à destination de l'ensemble des acteurs
- **Collaboration** avec la SAFER déjà engagée avant le projet.
- Construction d'une **animation et concertation conjointe entre Eau 17 et la SAFER**.
- Choix stratégique d'**accompagner financièrement** (réserve foncière, bornages) et de rencontrer individuellement les agriculteurs et les propriétaires pour faciliter l'acceptation du projet.

### AVANTAGES OBTENUS

- Enjeu eau bien intégré dans les politiques de la SAFER
- Solution durable pour la pérennisation de pratiques compatible avec l'enjeu eau
- Définition d'îlots de culture cohérents pour les agriculteurs

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Gestion des attentes et déceptions des acteurs
- Critères de priorité d'accès à la terre à prendre en compte (DJA, viabilité, succession, taille exploitation... )
- Maîtrise d'usage chronophage même une fois les échanges achevés : engagement important de la collectivité...
- Gestion administrative chronophage et complexe

→ **Pour aller plus loin**  
<https://www.eau17.fr/le-programme-re-sources>

#### → **Contacts**

##### **Maude BUSNEL**

Animatrice Re-Sources - Eau 17  
Tél: 05 46 92 73 69 - 07 85 63 59 74  
Mail : maude.busnel@eau17.fr

##### **Sophie GOINEAU**

Animatrice Re-Sources - Eau 17  
Tél : 05 46 92 72 84 - 06 88 20 72 50  
Mail : sophie.goineau@eau17.fr

#### TÉMOIGNAGE DE MAUDE BUSNEL ANIMATRICE RE-SOURCES

« On touche à un sujet sensible pour les locaux. Les agriculteurs ont un attachement à leur terre et territoire. Une communication régulière pourra aider à l'avancement de la stratégie foncière. Sur mon territoire et avec un premier programme cela a permis d'entrer en contact petit à petit avec les agriculteurs. »

#### TÉMOIGNAGE DE SAMUEL GAILLON, ELEVEUR BIO

« En tant qu'éleveur laitier en bio, le projet était plus qu'intéressant et primordial, puisqu'il me permettait de regrouper du pâturage autour de mon siège d'exploitation. Cela m'a permis aussi de récupérer des prairies auprès du captage. Je crois que dans le lait il y a 90 % d'eau donc l'eau est importante... »



Un projet mené avec :



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Votre service public de l'eau